

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 FEVRIER 2015**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, A. MARIAUD, A. MAZINGUE-DESAILLY, C. MONIS-ARRAIOL, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, E. WERFELI.

Absents excusés : P. BOULET pouvoir à C. MONIS-ARRAIOL
B. LLORET pouvoir à R. PESCHEUX
B. VIOLETTE pouvoir à J. VILLALON

La séance est ouverte à 20 H 55.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Convention pour l'utilisation des courts de tennis

ADOPTE à l'unanimité.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité avec une modification demandée sur le titre « Modification du seuil d'âge pour invitation au banquet des aînés par la commune ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la version modifiée des statuts du SIAHVY.

DECIDE la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et la suppression d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

DECIDE de nommer Maurice BOULAY correspondant défense de la commune.

DECIDE l'instauration d'une taxe de séjour sur le territoire communal à compter du 1^{er} avril 2015.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention tripartite relative aux modalités de fonctionnement du dispositif départemental « Essonne Teleassistance ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition des courts de tennis à la section « Tennis » de l'association Culture Fêtes et Sports.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'instruction par la Communauté de Communes du Pays de Limours des demandes d'autorisation du droit des sols,

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H 30.

En Mairie, le 17 février 2015

Le Maire,
Bernard JACQUEMARD